

Bureau du Conseil privé

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025

Le très honorable Mark Carney
Premier ministre du Canada

Michael Sabia
Greffier du Conseil privé et
secrétaire du Cabinet



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le premier ministre, 2025

Numéro de catalogue : CP1-18F-PDF

ISSN : 2560-9602

Also available in English under the title: Privy Council Office 2024-25 Departmental Results Report

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 du Bureau du Conseil privé

Table des matières :

- [En un coup d'œil](#)
- [Message du premier ministre](#)
- [Résultats – Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableau de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels décrit les réalisations réelles du Bureau du Conseil privé (BCP) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son [Plan ministériel pour 2024-2025](#).

- [Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités](#)

Principales priorités

Le BCP a cerné les principales priorités suivantes pour 2024-2025 :

- Conseiller de manière non partisane le premier ministre, les ministres du portefeuille, le Cabinet et les comités du Cabinet sur les questions d'envergure nationale et internationale;
- Soutenir le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement;
- Assurer la sûreté et la sécurité du Canada et promouvoir un gouvernement équitable, transparent et démocratique;
- Promouvoir une fonction publique efficace, diversifiée, inclusive et innovante.

Faits saillants

- Total des dépenses réelles (services internes compris) : 251 744 189 \$
- Personnel équivalent temps plein total (services internes compris) : 1 333

Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines du BCP, veuillez consulter la [section Dépenses et ressources humaines](#) de ce Rapport sur les résultats ministériels.

Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats atteints par l'organisme en 2024-2025 dans ses principaux secteurs d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet

Dépenses réelles : 138 737 441 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 748

En 2024-2025, le BCP a continué de soutenir le premier ministre et le Cabinet dans la réalisation des priorités du gouvernement.

À cette fin, il a :

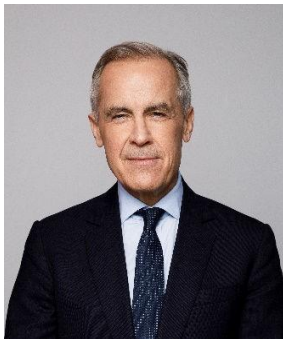
- fourni en temps utile des analyses, des conseils et du soutien non partisans nécessaires à la réalisation du programme économique et social du gouvernement afin de favoriser :
 - l'innovation et le perfectionnement des compétences, entre autres par le soutien continu du Fonds stratégique pour l'innovation;
 - la croissance économique, notamment grâce à des investissements dans le chemin de fer et le port de la baie d'Hudson;
 - la réalisation de projets relatifs à la chaîne d'approvisionnement, comme celui de PowerCo;
 - l'amélioration de l'accès au logement grâce à des initiatives réalisées dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement;
 - l'abordabilité, par exemple par le Régime canadien de soins dentaires et le Programme national d'alimentation scolaire;
 - la réconciliation, notamment en soutenant les tables bilatérales de haut niveau sur la croissance propre et les changements climatiques avec les organisations et les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis;
 - le lancement de la Stratégie en matière de justice autochtone et de la Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires afin d'éliminer des obstacles systémiques comme la surreprésentation dans le système de justice pénale;
 - un système d'immigration bien géré, y compris pour les demandeurs d'asile;
 - la protection de l'environnement;
 - la modernisation des accords commerciaux internationaux, le renforcement du commerce au Canada et le soutien de la résilience de la chaîne d'approvisionnement;
 - des emplois durables pour bâtir un Canada plus prospère et plus juste.
- produit en temps utile des analyses et des conseils spécialisés exhaustifs à l'appui de l'ensemble des priorités du premier ministre, du Cabinet et des comités du Cabinet en ce qui touche les politiques, le budget, l'appareil gouvernemental et les lois;
- mis sur pied un bureau composé de personnel expérimenté et spécialisé issu des principaux organismes partenaires afin d'aider le commissaire à la lutte du Canada contre le fentanyl nouvellement nommé à remplir son mandat, à savoir de collaborer avec tous les niveaux du

gouvernement canadien et avec ses homologues étrangers et américains afin d'agir pour réduire la demande en fentanyl et mettre un terme à la production et au trafic de fentanyl illégal;

- formulé des politiques stratégiques sur les affaires étrangères, la sécurité et la défense en se fondant sur des évaluations pertinentes du renseignement afin de promouvoir les intérêts du Canada sur son territoire et à l'étranger, et de renforcer la sécurité nationale;
- soutenu avec efficacité la gestion et le renouvellement de la fonction publique, notamment en appuyant et en accélérant le mouvement amorcé par l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale du greffier et le message d'orientation destiné aux sous-ministres, de même qu'en soutenant un dialogue renouvelé sur les valeurs et l'éthique;
- organisé 20 cérémonies de prestation de serment, dont 7 cérémonies ministérielles réalisées dans des délais serrés, parmi lesquelles compte la cérémonie d'assermentation du nouveau premier ministre tenue dans les 48 heures suivant la confirmation du nouveau conseil des ministres. Il a ainsi permis d'effectuer des transitions sans heurts et maintenu la continuité du gouvernement.

Pour en savoir davantage sur la [responsabilité essentielle « Servir le premier ministre et son Cabinet » du BCP](#), veuillez consulter la section « Résultats – Nos réalisations » du présent Rapport sur les résultats ministériels.

Message du premier ministre



Le très honorable Mark Carney

Premier ministre du Canada

J'accueille favorablement le Rapport ministériel sur les résultats 2024-2025 du Bureau du Conseil privé, qui souligne l'excellence dont la fonction publique du Canada fait preuve pour relever les défis de ce moment charnière de l'histoire. Dans ce monde de plus en plus dangereux et divisé, la population canadienne peut compter sur leur fonction publique pour obtenir des résultats et contribuer à bâtir un pays plus fort, sûr et uni.

Au cours de la dernière année, les fonctionnaires du Bureau du Conseil privé et de l'ensemble du gouvernement ont appuyé les efforts visant à faire croître notre économie, à renforcer le commerce intérieur et extérieur, à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et à sauvegarder la sécurité du Canada, tout en jetant les bases de projets d'intérêt national. Ils se sont également employés à rendre la vie plus abordable, notamment en améliorant l'accès aux services de garde d'enfants, aux soins dentaires et aux médicaments essentiels, tout en contribuant à la modernisation du gouvernement pour qu'il réponde plus efficacement aux besoins des Canadiens.

Le présent rapport décrit une fonction publique qui stimule le changement avec détermination, ancrée dans des valeurs et au service de la population. Dans les efforts qu'elle déploie constamment pour améliorer l'éthique et l'inclusion et susciter le renouveau au sein de nos institutions publiques, la fonction publique canadienne continue de faire preuve de leadership et d'intégrité.

Si nous aspirons à un Canada plus fort, il nous faut une fonction publique vigoureuse et efficace. Pour la suite des choses, nous privilégierons ce qui est le plus important : unir la population canadienne, défendre notre souveraineté et bâtir la plus forte économie du G7. Ensemble, nous allons bâtir grand, avec audace, dès maintenant.

Le très honorable Mark Carney
Premier ministre du Canada

Résultats – Nos réalisations

Responsabilité essentielle et services internes

- [Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignements sur les résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Offrir des analyses, des avis et du soutien au premier ministre et aux ministres du portefeuille, y compris des conseils et des renseignements impartiaux provenant de toute la fonction publique au terme de consultations et de collaborations avec des sources internationales et nationales des secteurs public et privé.

Agir comme secrétariat du Cabinet et de ses comités, ce qui comprend la gestion du système décisionnel du Cabinet, la coordination des propositions de politiques des ministères au Cabinet, la programmation et la prestation de services de soutien pour les réunions du Cabinet et de ses comités, la réalisation du programme du gouvernement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, et la prestation de services administratifs au Cabinet du premier ministre, aux ministres du portefeuille et aux commissions d'enquête.

Assurer la direction et le renouvellement de la fonction publique afin de conseiller le gouvernement sur la mise en œuvre de son programme, de créer des milieux de travail sains qui promeuvent la diversité et l'inclusion, et de fournir des services et des résultats pour la population.

Répercussions sur la qualité de vie

Saine gouvernance – Confiance à l'égard des institutions

Le BCP a contribué au domaine « Saine gouvernance » de la qualité de vie, et plus particulièrement à l'indicateur « Confiance à l'égard des institutions », parce qu'il a appuyé le premier ministre et le Cabinet en leur fournissant des avis et des conseils spécialisés non partisans de manière à éclairer la prise de décision juste et efficace et l'élaboration ultérieure de politiques tout en travaillant en collaboration avec d'autres organismes et ministères à la réalisation du programme du gouvernement. Dans le cadre de son travail et des échanges avec ses partenaires internes et externes, le BCP s'efforce de promouvoir la transparence, la responsabilité et le respect des gouvernements et des institutions démocratiques.

Saine gouvernance – Représentation au sein des postes de cadres supérieurs et Discrimination et traitement injuste

Le BCP a travaillé pour établir une fonction publique diversifiée, inclusive et innovante en adoptant la transparence et en veillant à ce que les processus décisionnels de l'ensemble de l'administration favorisent la responsabilité et résistent à l'examen public le plus rigoureux. Il s'agissait notamment de veiller à ce que le BCP promeuve l'équité et l'égalité de traitement dans le recrutement et la nomination de ses employés, y compris aux postes de haute direction, et de travailler avec diligence pour offrir des possibilités d'apprentissage à divers groupes afin de favoriser en permanence une culture de l'inclusion et de la diversité.

Prospérité – Prospérité économique

En outre, le BCP a contribué au domaine « Prospérité » de la qualité de vie en fournissant au premier ministre et au Cabinet des conseils comprenant des analyses approfondies complétées par des données fondées sur les résultats et les indicateurs clés relativement à un large éventail de questions de politique économique et de défis que les Canadiens doivent relever, tels que l'abordabilité au quotidien, l'emploi, la main-d'œuvre du Canada, le logement et le commerce.

Environnement – Intégrité écologique et gérance de l'environnement

En soutenant le programme du gouvernement en matière de changements climatiques et d'adaptation, le BCP a également contribué à l'avancement du domaine « Environnement » de la qualité de vie, et plus particulièrement de l'indicateur « Intégrité écologique et gérance de l'environnement » pour ce qui a trait à l'engagement du gouvernement à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à améliorer la qualité de l'air. Le BCP a veillé à ce que les décisions politiques importantes soient fondées sur des données récentes, exactes et reproductibles.

Société – Perceptions positives de la diversité

Le BCP a contribué à faire progresser ce domaine de la qualité de vie en reconnaissant la force des différents points de vue et en tirant parti de leur valeur dans l'élaboration de conseils sur les politiques. Il a également contribué à la promotion active de politiques et de pratiques inclusives en soutenant le premier ministre et le Cabinet à l'aide de données issues de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) sur les questions liées à la diversité, et en veillant à ce que les processus décisionnels soient enrichis par des perspectives et des vécus diversifiés. En outre, dans le cadre de son engagement à faire progresser le dialogue sur les valeurs et l'éthique, le BCP a organisé plusieurs discussions à l'échelle de l'organisme avec le personnel et les cadres sur les points en commun entre ses valeurs fondamentales, telles que le respect des personnes, et la lutte contre le racisme, l'équité et l'inclusion. Il continue de promouvoir un environnement propice à la diversité et, par l'intermédiaire de diverses initiatives, contribue à un modèle de gouvernement qui reflète mieux la diversité de la population canadienne.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle « Servir le premier ministre et son Cabinet ».

Tableau 1 : Les priorités du gouvernement sont réalisées

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié au résultat ministériel « Les priorités du gouvernement sont réalisées » pendant l'exercice en cours et les exercices antérieurs.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Effectuer un sondage auprès des présidents des comités du Cabinet afin de savoir s'ils se sentent adéquatement soutenus pour les réunions, et s'ils estiment que le temps qu'ils ont passé au sein du comité a été efficacement dédié aux priorités gouvernementales et aux affaires urgentes	(2023-2024 et 2024-2025 sont les années de référence)	Mars 2025	2024-2025 : En raison des élections fédérales d'avril 2025, aucun sondage n'a été réalisé au printemps. Le prochain sondage aura lieu au printemps 2026. 2023-2024 : 88 % *

*Cet indicateur a été créé en 2023-2024; il n'y a donc pas de résultats pour les exercices antérieurs.

Tableau 2 : Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié au résultat ministériel « Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité » pendant l'exercice en cours et les exercices antérieurs.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage des ministres du Cabinet qui indiquent que les MC comprennent une analyse de l'ACS Plus satisfaisante	Rétroaction de plus de 50 % des ministres, 80 % de satisfaction globale envers les services	Mars 2025	2024-2025 : En raison des élections fédérales d'avril 2025, aucun sondage n'a été réalisé au printemps. Le prochain sondage aura lieu au printemps 2026. 2023-2024 : 67 % 2022-2023 : 81 %
Pourcentage de ministres du Cabinet qui sont satisfaits des services et des conseils reçus du Bureau du Conseil privé	Rétroaction de plus de 50 % des ministres, 80 % de satisfaction globale envers les services	Mars 2025	2024-2025 : En raison des élections fédérales d'avril 2025, aucun sondage n'a été réalisé au printemps. Le prochain sondage aura lieu au printemps 2026. 2023-2024 : 78 % 2022-2023 : 79 %

Tableau 3 : Le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet est assuré pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié au résultat ministériel « Le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet est assuré pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement » pendant l'exercice en cours et les exercices antérieurs.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Les décrets sont mis à la disposition du public sans délai, conformément à la <i>Loi sur les textes réglementaires</i> .	A. 95 % des décrets sont publiés dans le répertoire Web des décrets du BCP dans un délai de 3 jours ouvrables B. 95 % des demandes de renseignements du public sont traitées dans un délai de 3 jours ouvrables	Mars 2025	2024-2025 : Objectif A. 99 % des décrets ont été publiés dans le répertoire Web des décrets du BCP dans un délai de 3 jours ouvrables Objectif B. 99 % des demandes de renseignements du public ont été traitées dans un délai de 3 jours ouvrables 2023-2024 : * Objectif A. 99 % des demandes de renseignements du public ont été traitées dans un délai de trois jours ouvrables Objectif B. Le système de collecte de données et les ressources nécessaires pour mesurer le résultat ont été mis en place au cours de l'exercice 2023-2024.
Pourcentage de documents officiels du Cabinet soumis par les ministères au Service du système des dossiers du Cabinet (SSDC), conformément aux <i>Directives pour la rédaction des mémoires au Cabinet</i>	80 %	Mars 2025	2024-2025 : 26 % 2023-2024 : 25 % * Le respect des délais de présentation au Cabinet peut être influencé par la fluctuation des activités gouvernementales, les changements de priorités et les subtilités liées à la tenue de vastes consultations. De plus, le BCP doit assurer une bonne gestion des réunions, en conciliant l'acceptation des présentations tardives avec le calendrier des comités du Cabinet, afin

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
			d'éviter l'annulation de réunions et des ordres du jour surchargés.

**Cet indicateur a été créé en 2023-2024; il n'y a donc pas de résultats pour les exercices antérieurs.*

Tableau 4 : Les priorités relatives au renouvellement de la fonction publique sont réalisées
Le tableau 4 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié au résultat ministériel « Les priorités relatives au renouvellement de la fonction publique sont réalisées » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage des employés qui estiment que leur milieu de travail est sain sur le plan psychologique	Augmentation	Mars 2025	2024-2025 : 62 % 2023-2024 : Pas de données, car le sondage est effectué tous les deux ans. 2022-2023 : 68 %
Pourcentage des employés qui estiment que leur ministère ou organisme met en œuvre des activités et des pratiques qui favorisent la diversité, l'inclusion et la lutte contre le racisme*	Augmentation	Mars 2025	2024-2025 : 79 % 2023-2024 : Pas de données, car le sondage est effectué tous les deux ans. 2022-2023 : 77 %
* Cet indicateur utilise comme source de données toutes les questions relatives à la diversité et à l'inclusion et à la lutte contre le racisme du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et détermine si, de façon générale, il y a eu augmentation en faisant la somme de toutes les « réponses les plus positives ou les moins négatives ».			

La [section Résultats de l'infographie du BCP](#) dans l'InfoBase du GC donne des informations supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à notre répertoire de programmes.

Renseignements sur les résultats pour la responsabilité essentielle « Servir le premier ministre et son Cabinet »

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à la responsabilité essentielle « Servir le premier ministre et son Cabinet » en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel du BCP pour l'exercice.

Résultats obtenus : Les priorités du gouvernement sont réalisées

Au cours de l'exercice 2024-2025, le BCP a été l'organisme rassembleur qui a favorisé la cohésion de l'action gouvernementale en garantissant l'harmonisation des politiques entre les ministères et les organismes fédéraux. Pour y parvenir, il a fourni des conseils stratégiques impartiaux et un soutien solide au premier ministre, au Cabinet et à ses différents comités sur des questions nationales et internationales urgentes. Le BCP a notamment aidé le premier ministre et le leader du gouvernement à la Chambre des communes à faire avancer les grandes priorités législatives tout en fournissant des conseils essentiels à certains ministres du portefeuille, dont la ministre des Transports et du Commerce intérieur

et le ministre responsable du commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne. Le BCP a concentré son action sur les priorités suivantes :

Établir de nouveaux rapports avec les États-Unis dans les domaines de l'économie et de la sécurité, et renforcer notre collaboration avec nos alliés et nos partenaires commerciaux fiables du monde entier

- Le BCP joue un rôle essentiel dans la coordination de l'action du Canada dans les domaines de la sécurité nationale, du renseignement, de la politique étrangère et de la défense. En s'acquittant de son rôle de secrétariat des principaux forums de gouvernance du niveau des sous-ministres – notamment les comités chargés des opérations, de l'action en matière de renseignement, de la sécurité nationale et de la protection –, le BCP assure l'existence d'orientations intégrées émanant des niveaux supérieurs sur des questions de sécurité cruciales, dont les priorités et les capacités en matière de renseignement, la sécurité des élections, l'ingérence étrangère, le contrôle des investissements en vertu de la *Loi sur Investissement Canada*, les listes de terroristes et les voyageurs extrémistes canadiens.
- Tandis que la dynamique géopolitique continue d'évoluer, le BCP joue un rôle de premier plan dans le renforcement de la capacité du Canada à anticiper les risques, à élaborer des politiques proactives et à protéger les institutions démocratiques et les intérêts nationaux. En repérant les lacunes en matière de capacités et en stimulant la modernisation, le BCP veille à ce que le dispositif de renseignement du Canada reste adapté à son objectif et soit à même de soutenir une réaction fédérale unifiée à des menaces, des crises et des situations d'urgence en évolution. Il dirige les démarches visant à proposer de nouvelles initiatives en matière de lois, de gouvernance et de capacités. Un exemple clé de cette action est le rôle que joue le BCP dans la mise en œuvre de la Directive du premier ministre sur la criminalité transnationale et la sécurité de la frontière, qui aide le gouvernement à se coordonner pour réagir efficacement au crime organisé transnational et au trafic de stupéfiants.
- En outre, le BCP a continué de jouer un rôle de chef de file dans le développement des capacités et de l'expertise de la communauté du renseignement. Le Forum des analystes du renseignement, organisé par la Communauté de pratique en analyse du renseignement (CPAR) dirigée par le BCP, a attiré plus de 600 professionnels du renseignement. La CPAR a aussi proposé une douzaine d'autres activités d'apprentissage sur des questions telles que l'intelligence artificielle (IA), le renseignement de sources ouvertes, le leadership, la santé mentale et la protection de la vie privée, activités qui ont attiré près de 800 participants. De plus, l'Académie canadienne de l'analyse du renseignement a donné 94 cours à plus de 1000 participants.
- En 2024-2025, le BCP a dirigé de multiples initiatives bilatérales visant à renforcer ses partenariats internationaux dans le domaine du renseignement. Par exemple, il a entrepris d'approfondir les relations entre le Canada et la France en matière de renseignement dans le but d'améliorer la coopération opérationnelle et analytique. Grâce à son leadership et à sa coordination de haut niveau relative à la sécurité et au renseignement, le BCP a fourni en temps voulu au premier ministre, au Conseil de sécurité nationale et au Groupe d'intervention en cas d'incident des conseils stratégiques s'appliquant à l'ensemble du gouvernement, tant sur les nouveaux incidents que sur les initiatives de sécurité à long terme. Par l'exercice de son rôle de gouvernance, le BCP a garanti que les considérations liées au renseignement, aux politiques et aux opérations étaient rassemblées efficacement, et il a ainsi renforcé la capacité du Canada à anticiper les menaces complexes pour sa sécurité nationale et à y réagir de manière cohérente et éclairée.
- Le BCP a continué de fournir au premier ministre des conseils et des analyses stratégiques et non partisans de grande qualité pour soutenir le programme du gouvernement sur des sujets tels que

le commerce international, la sécurité économique, le travail forcé et les litiges commerciaux. Au cours de l'exercice 2024-2025, le BCP a participé à plus de 61 appels au niveau des dirigeants, 90 réunions bilatérales et 12 visites à l'étranger. Il a également pris part à divers forums internationaux, dont la Coopération économique Asie-Pacifique, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le G7, le G20, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Organisation internationale de la Francophonie et les Nations Unies.

- Grâce à une collaboration efficace avec d'autres ministères et organismes, en particulier avec Affaires mondiales Canada et le ministère de la Défense nationale, le BCP a continué d'établir des évaluations stratégiques pour s'assurer que le premier ministre et le Cabinet bénéficient de conseils en temps réel et d'une perspective pangouvernementale sur les questions de sécurité nationale qui leur permettent de réaliser le programme du gouvernement en matière de politique étrangère et de défense. L'appui du BCP en ce qui concerne les investissements du Canada en matière de défense et les mesures prises en réaction aux grandes crises internationales, notamment en Ukraine/Russie, en Haïti et au Moyen-Orient, a contribué à solidifier la souveraineté et la sécurité du Canada en tant qu'allié international fiable. La collaboration au sein du BCP a permis d'élaborer plusieurs MC et demandes de budget.
- Le BCP a coordonné et organisé les visites de plusieurs chefs d'État qui ont permis de renforcer les relations dans les domaines de la sécurité, de l'IA et des océans, ainsi que de renouveler des accords bilatéraux sur l'environnement, les changements climatiques et le commerce.
- Le BCP a organisé le dialogue de haut niveau entre le Canada et l'Union africaine en novembre 2024, et a soutenu la participation du Canada au Sommet du G20 (Brésil, novembre 2024) et au Sommet sur l'IA (Paris, février 2025), en plus de gérer la présidence canadienne du G7 en 2025 de sa conception à sa mise en œuvre. Il a participé au processus d'élaboration des politiques du G7 de 2025 en se penchant notamment sur des priorités politiques touchant les thèmes de l'IA, de la politique étrangère, du soutien à la démocratie et de l'égalité des genres. Il a également dirigé la recherche d'approches plus ambitieuses en matière de lutte contre les incendies de forêt et a apporté une contribution et fourni des conseils politiques substantiels sur la mobilisation des capitaux privés et les changements climatiques.
- Le BCP a fourni des évaluations du renseignement en temps opportun sur un large éventail de questions concernant les intérêts du Canada au pays et à l'étranger, tels que la souveraineté dans l'Arctique, la sécurité et la durabilité mondiales, l'ingérence étrangère et l'extrémisme violent. En mettant à contribution toute la communauté du renseignement, il a aussi produit des briefings écrits et oraux sur le renseignement à l'intention de clients de haut rang parmi lesquels figurent le premier ministre, le CSN, le greffier du Conseil privé et la sous-greffière et conseillère à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre.

Soutenir l'économie canadienne et éliminer les obstacles au commerce interprovincial

- Les analyses et les recommandations du BCP ont été cruciales pour appuyer le premier ministre, la ministre des Transports et du Commerce intérieur, le ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne, le Cabinet et les comités du Cabinet sur les questions liées au commerce intérieur et à la collaboration avec les provinces et les territoires (PT) en vue de réduire les obstacles au commerce. Parmi les principales réalisations, citons le soutien à l'accélération de la mise en œuvre des engagements pris par les premiers ministres d'entreprendre un examen complet des exceptions à l'Accord de libre-échange canadien propres à chaque partie et l'élaboration d'une norme de service de 30 jours pour la reconnaissance des titres de compétence des travailleurs qui se déplacent d'une province à l'autre. Le BCP a également épaulé les ministres et les groupes

de travail appartenant au Comité du commerce intérieur, ce qui a permis de franchir des étapes importantes comme le lancement d'un projet pilote de reconnaissance mutuelle dans le secteur du camionnage. Il a aussi appuyé le lancement, le 3 avril 2024, du Carrefour canadien de données et de renseignements sur le commerce intérieur (créé en collaboration avec Statistique Canada), par la publication dans le Carrefour des résultats de la première Enquête canadienne sur le commerce interprovincial, le 14 février 2025.

- Le BCP a coordonné ses démarches avec celles des ministères et organismes fédéraux afin de stimuler la production de conseils et de politiques pour aider le gouvernement à mettre l'accent sur l'innovation, le perfectionnement des compétences, la création de meilleurs emplois et l'embauche. Voici quelques façons dont le BCP a contribué aux actions du gouvernement dans ce domaine :
 - Il a soutenu le premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales dans leurs échanges bilatéraux et multilatéraux avec les provinces, les territoires et les municipalités afin de maintenir des relations ouvertes et collaboratives avec chaque administration pour faire avancer ces importants dossiers.
 - Il a contribué au lancement, en décembre 2024, du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones doté de 5 milliards de dollars destiné à faciliter l'accès des groupes autochtones à des capitaux abordables pour qu'ils deviennent des partenaires et des propriétaires de grands projets dans le secteur de l'énergie et des ressources naturelles. Le BCP a également soutenu la bonification du programme jusqu'à 10 milliards de dollars et son élargissement à tous les secteurs de l'économie en mars 2025.
 - Il a approuvé et renforcé l'infrastructure nationale de gestion des risques qui soutient la réaction du gouvernement à l'imposition de droits de douane élevés par la Chine en mars 2025. Le gouvernement a amélioré Agri-stabilité, un programme axé sur les marges qui aide les producteurs à gérer les baisses de revenus importantes, en faisant passer le taux d'indemnisation de 80 % à 90 %, en doublant le plafond des paiements à 6 millions de dollars et en repoussant la date limite d'inscription de 3 mois, soit jusqu'au 31 juillet 2025. Les efforts du BCP ont contribué à stabiliser les revenus agricoles, à renforcer la résilience économique dans le contexte des perturbations du commerce et à assurer la continuité pour les producteurs dans l'ensemble des PT.
 - Le BCP a mis en œuvre le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle, qui a permis d'offrir de nouvelles formations aux travailleurs des secteurs et des communautés susceptibles d'être perturbés, dans le cadre du soutien du gouvernement aux travailleurs qui risquent d'être touchés par l'IA, tels que ceux des industries créatives. Ce soutien de 5 millions de dollars sur 4 ans a été annoncé dans le budget de 2024.
- Le BCP a fourni des conseils stratégiques et du soutien sur les relations intergouvernementales afin de renforcer les partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales, ainsi qu'avec les partenaires et les communautés autochtones, en contribuant à la réalisation des priorités du gouvernement du Canada. Par exemple, le BCP a organisé douze réunions des premiers ministres entre le premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux et territoriaux pour soutenir la coopération fédérale-provinciale-territoriale (FPT) et l'accord quant aux priorités, ainsi que deux réunions entre le premier ministre du Canada et les dirigeants des organisations autochtones nationales. Le BCP a également appuyé les activités de mobilisation bilatérale du premier ministre avec les premiers ministres et a convoqué 20 réunions des sous-ministres FPT des Affaires intergouvernementales afin d'appuyer les réunions des premiers ministres et de renforcer la collaboration sur les priorités

intergouvernementales tout au long de l'année. Voici certains des résultats de ces réunions des premiers ministres :

Une frontière solide et sûre

- Plusieurs discussions entre les premiers ministres menées en décembre 2024 et en janvier 2025 ont abouti à une action coordonnée avec les provinces et les territoires visant à renforcer la surveillance et le maintien de l'ordre à la frontière, notamment par la nouvelle répartition des ressources provinciales en matière d'application de la loi (Québec, Ontario, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) et un meilleur partage de l'information afin de lutter contre la criminalité et les passages irréguliers à la frontière.

Réaction coordonnée aux droits de douane

- En février 2025, grâce aux décisions prises lors des réunions des premiers ministres, les gouvernements FPT ont adopté des mesures de rétorsion coordonnées contre les droits de douane américains.

Défense des intérêts et mobilisation

- Les activités stratégiques et mesurées de mobilisation et de défense des intérêts ont été coordonnées par l'intermédiaire des réunions des premiers ministres, ciblant les principaux interlocuteurs des États-Unis afin de plaider en faveur d'un commerce libre et équitable et du respect de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique en vigueur.

Engagement à l'égard du libre-échange canadien

- Lors de la réunion des premiers ministres du 21 mars, les premiers ministres se sont engagés à créer un corridor commercial national qui relierait le pays d'un océan à l'autre. Les premiers ministres ont convenu de mesures préliminaires pour faire avancer les grands projets, notamment un engagement à rationaliser le principe « un projet, une évaluation ».
- Les premiers ministres ont également convenu d'accélérer le projet d'édification d'une économie canadienne unifiée et le libre-échange au pays, le premier ministre s'engageant notamment à éliminer tous les obstacles fédéraux au libre-échange intérieur.
- Enfin, le Cabinet et le premier ministre ont reçu les conseils et le soutien du BCP pour ce qui a trait à la réalisation de grands projets comme le réseau ferroviaire à grande vitesse dans le corridor Toronto-Québec.

Réduire les coûts pour les Canadiens et les aider à aller de l'avant

Le BCP a coordonné ses démarches avec celles d'autres ministères et organismes fédéraux afin de bonifier la prestation de conseils et la production de politiques à l'appui de l'action du gouvernement en matière de logement abordable, de soins dentaires, de médicaments, de repas à l'école et de garde d'enfants en vue de rendre la vie plus abordable pour tous les Canadiens et notamment ceux qui vivent avec un handicap. Voici quelques façons dont le BCP a fourni du soutien dans ce domaine :

- Il a formulé des conseils sur les moyens de résoudre la crise du logement en augmentant le nombre de terrains fédéraux disponibles pour la construction de logements, en investissant davantage dans la construction et la préservation de logements abordables par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds pour le logement abordable, en fournissant des aides d'urgence et de transition aux personnes en situation d'itinérance et en améliorant les règles relatives aux hypothèques pour les acheteurs d'un premier logement ou d'une propriété nouvellement construite.

- Il a contribué à la mise en place du Régime canadien de soins dentaires afin d'améliorer considérablement l'accès à des soins dentaires abordables pour les Canadiens non assurés dont le revenu familial net rajusté est inférieur à 90 000 \$.
- Il a donné des conseils spécialisés pour concrétiser les politiques économiques et sociales du gouvernement en soutenant les travaux sur l'assurance-médicaments, qui visaient notamment à fournir un accès universel, à payeur unique et au premier dollar à un éventail de produits contraceptifs et de médicaments contre le diabète au Canada.
- Il a donné des conseils sur les moyens d'améliorer les soins de santé et l'accès à des médicaments sur ordonnance abordables, ce qui a mené le gouvernement à conclure des accords avec l'ensemble des PT pour financer l'amélioration de l'accès aux nouveaux médicaments pour les maladies rares et bonifier l'accès aux médicaments existants, aux diagnostics précoces et au dépistage.
- Il a fourni du soutien et des conseils pour favoriser la mise en place de systèmes de santé exempts de racisme et de discrimination dans lesquels les Autochtones sont respectés et en sécurité. Le gouvernement a débloqué 167,6 millions de dollars sur 5 ans pour lutter contre le racisme à l'endroit des Autochtones dans le milieu de la santé, soutenir les défenseurs des patients, les navigateurs du système de santé, les sages-femmes et les travailleurs de soutien à la naissance, ainsi que pour financer des initiatives visant à accroître la représentation des Autochtones dans les professions de la santé.
- Il a fourni des conseils et du soutien relatifs aux investissements du gouvernement du Canada destinés à soutenir les services médicalement nécessaires au moyen du Programme des services de santé non assurés, afin de garantir aux membres des Premières Nations et aux Inuits de tout le pays un accès juste et équitable aux soins de santé qu'ils méritent. Les investissements ont contribué à la construction ou à la rénovation d'établissements de santé, au soutien du Centre de santé virtuel dirigé par le Saskatchewan Indian Institute of Technologies, au renforcement de l'autodétermination des Premières Nations dans la conception et la prestation des services de santé dans leurs communautés et de l'accès aux services de santé mentale, ainsi qu'à la construction d'un établissement de soins pour les personnes exposées au mercure dans la Première Nation de Grassy Narrows.
- Il a soutenu le Programme national d'alimentation scolaire du gouvernement dans tout le Canada, entre autres par la conclusion d'accords bilatéraux avec l'ensemble des PT, ce qui a permis aux familles comptant deux enfants d'économiser environ 800 dollars par année en dépenses d'épicerie.
- Il a contribué à améliorer la sécurité et l'abordabilité alimentaires dans le Nord grâce à l'investissement de 23,2 millions de dollars du gouvernement du Canada dans le programme de subventions de Nutrition Nord Canada, afin de réduire le coût des aliments nutritifs et d'autres articles ménagers essentiels, et à l'investissement de 101,1 millions de dollars sur 3 ans destinés à financer la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs et la Subvention pour les programmes alimentaires des communautés et à encourager les communautés autochtones à mettre en œuvre des solutions locales et culturellement adaptées favorisant la sécurité alimentaire.
- Il a fourni des conseils et du soutien pour veiller à ce que les membres des Premières Nations résidant dans une réserve aient un accès équitable aux aides au revenu et à l'emploi grâce aux investissements accrus du gouvernement du Canada dans l'aide au revenu destinée à contribuer

à couvrir les frais associés à la vie quotidienne et à augmenter les aides à la gestion de cas, notamment pour les personnes handicapées admissibles.

- Il a fourni du soutien pour garantir l'accès des communautés autochtones à de l'eau potable grâce aux investissements importants et continus du gouvernement du Canada, dont un investissement supplémentaire de 1,6 milliard de dollars dans les systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées des communautés des Premières Nations.
- Il a fourni des analyses et des conseils sur le train de mesures d'abordabilité du gouvernement qui ont abouti à des accords avec les PT en vigueur jusqu'en 2030-2031 de même qu'à la création de 250 000 nouvelles places pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.
- Il a contribué à la mise en place de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, un nouveau programme d'aide au revenu régi par la loi visant à lutter contre la pauvreté et à améliorer la sécurité financière des personnes handicapées en âge de travailler (18-64 ans).
- Il a aidé Santé Canada à réaliser son programme d'assurance-médicaments en négociant des accords bilatéraux avec la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon, ce qui a permis à tous les Canadiens d'avoir un accès universel à des médicaments essentiels, tels que les contraceptifs et les traitements contre le diabète, quelle que soit leur situation financière.
- Il a fourni des conseils et du soutien en matière de politiques au premier ministre et au Cabinet pour les aider à réduire les frais indésirables tels que les frais d'itinérance, les frais cachés, les frais d'annulation, les frais d'insuffisance de fonds et les frais d'exploitation des compagnies aériennes.
- Il a appuyé les travaux relatifs à la *Loi sur la reconnaissance de la Nation haïda*, qui affirme la reconnaissance par le gouvernement du Canada des droits inhérents à la gouvernance et à l'autodétermination de la Nation haïda, et qui a reçu la sanction royale en novembre 2024. Le Canada et la Nation haïda ont également signé le 4 décembre 2024 l'Accord Chiixuujin/Chaaw Kaawgaa « Big Tide (Low Water) » sur les terres visées par le titre haïda, accord qui reconnaît à la Nation haïda le titre ancestral sur certaines terres de l'archipel Haida Gwaii. C'était la première fois que le Canada négociait la reconnaissance d'un titre autochtone sur des terres précises.
- Il a formulé des conseils qui ont aidé le Canada et la Dundas Harbour (Tallirutiit) Relocation Society à signer un accord de règlement de 4,5 millions de dollars reconnaissant les réinstallations forcées de familles inuites entre 1934 et 1948. Le 27 février 2025, à Arctic Bay, la ministre des Relations Couronne-Autochtones a présenté des excuses officielles, reconnu les préjudices causés et rendu hommage aux survivants et à leurs descendants.
- Il a donné des conseils sur l'élaboration d'un accord entre les huit Premières Nations Mi'gmaq du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada qui a été signé le 18 décembre 2024. Cet accord visait à reconnaître les droits des Mi'gmaq et à soutenir les pratiques de récolte traditionnelles par une gouvernance collaborative et une intendance partagée des parcs nationaux de Kouchibouguac et de Fundy ainsi que d'autres sites historiques nationaux de l'est du Nouveau-Brunswick.

Attirer les plus grands talents du monde pour bâtir notre économie tout en ramenant nos taux globaux d'immigration à des niveaux viables

- Les conseils du BCP ont contribué à l'élaboration et à la coordination du Plan frontalier de décembre 2024, qui a été accompagné d'un investissement de 1,3 milliard de dollars du Canada

destiné notamment à renforcer la surveillance des tendances en matière de migration illégale et à réduire au minimum les volumes inutiles aux frontières.

Protéger la souveraineté du Canada et assurer la sécurité de la population canadienne

- Le BCP joue un rôle central dans la coordination de l'élaboration des politiques touchant la sécurité nationale, les affaires étrangères et la défense du Canada. Par l'intermédiaire de forums tels que le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (MSRE) et les réunions tactiques et opérationnelles sur la sécurité nationale du niveau des sous-ministres adjoints, le Secrétariat de la sécurité et du renseignement du BCP réunit des hauts fonctionnaires des milieux du renseignement, de la défense, de l'application de la loi et de la politique étrangère pour formuler des conseils stratégiques intégrés à l'intention du premier ministre, des sous-ministres et du Cabinet. En promouvant une approche pangouvernementale, ce secrétariat garantit que la réaction du Canada à des menaces complexes allant de l'ingérence étrangère à l'extrémisme violent en passant par les cybermenaces s'appuie sur du renseignement et une perspective stratégique opportuns et coordonnés.
- Le BCP favorise l'élaboration de politiques stratégiques intergouvernementales en matière de sécurité économique, de renseignement et de défense, notamment dans les domaines de la réforme législative, des politiques de cybersécurité et de la résilience démocratique. Il a dirigé les démarches visant à contrer l'ingérence étrangère et notamment coordonné la mise en œuvre du projet de loi C-70 et de la *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d'influence étrangère*, en plus de soutenir l'intégrité des élections par l'intermédiaire du Comité de coordination des sous-ministres sur la sécurité des élections et du Groupe de travail sur les MSRE.
- Le BCP a élaboré des conseils et des mesures de soutien qui ont abouti à l'approbation par le Cabinet d'importantes initiatives gouvernementales soutenant l'écosystème de l'IA au Canada. Soulignons entre autres la création de l'Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle, inauguré en novembre 2024 pour garantir que le développement et le déploiement des systèmes d'IA se feront en toute sécurité. De plus, la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA a été lancée en décembre 2024 dans le but de fournir aux chercheurs et aux entreprises du Canada la capacité de calcul nationale nécessaire pour entraîner et exploiter des systèmes d'IA.
- Les conseils du BCP ont contribué à l'élaboration et à la coordination du Plan frontalier de décembre 2024, qui est accompagné d'un investissement de 1,3 milliard de dollars destiné à soutenir les efforts visant à détecter et à perturber le commerce illégal du fentanyl, à renforcer le contrôle des frontières, à mettre en place d'importants nouveaux outils d'application de la loi (tels que des hélicoptères, des drones et des tours de surveillance), à renforcer la capacité d'analyse des drogues et à améliorer la coordination opérationnelle et la mise en commun d'informations.
- Les conseils du BCP ont soutenu le lancement par le gouvernement de la phase I du Programme d'indemnisation pour les armes à feu de style arme d'assaut et ont ainsi contribué à prévenir la violence entre partenaires intimes impliquant une arme à feu. Ce programme offre une indemnisation équitable aux entreprises admissibles qui détenaient ces armes à feu prohibées dans leur inventaire.

Renforcer et instaurer des politiques sociales pour les Canadiens et soutenir les institutions démocratiques

- Le BCP a soutenu la mise sur pied de la Commission sur l'avenir du sport au Canada, qui entreprendra un examen indépendant et tenant compte des traumatismes afin de régler des problèmes systémiques et d'améliorer le système sportif canadien.
- Le BCP a continué de soutenir l'investissement fédéral dans le programme Sport sans abus, une initiative indépendante visant à prévenir toutes les formes de harcèlement, de discrimination et d'agression dans le sport canadien par la surveillance, l'éducation et d'autres programmes.
- Le BCP a continué d'appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de processus de sélection ouverts, transparents et fondés sur le mérite (OTFM), dans la mesure du possible, pour favoriser des nominations par la gouverneure en conseil et des nominations au Sénat qui reflètent la diversité du Canada.
 - Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, plus de 730 nominations par la gouverneure en conseil ont été effectuées, ce qui n'inclut pas les nominations de juges et d'auditeurs. De ce nombre, 51 % des personnes nommées s'identifiaient comme étant des femmes, 15 % comme étant des membres d'une minorité visible, 10 % comme étant Autochtones et 8 % comme étant des personnes handicapées.
 - Parmi les nominations de la gouverneure en conseil, plus de 230 n'ont pas suivi un processus de sélection OTFM géré par le BCP, soit en raison d'exigences de la loi (p. ex. quand la loi prescrit un processus de sélection ou quand la nomination est faite sur proposition d'un tiers), soit parce qu'un autre processus de sélection géré hors du BCP était en place (p. ex. pour les rotations des chefs de mission et les consuls honoraires). Au total, 96 % des quelque 500 nominations restantes ont été pourvues au terme d'un processus de sélection OTFM.
- Le BCP a apporté son soutien au renforcement et à la protection des institutions démocratiques du Canada en prêtant main-forte au ministre des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales pour de multiples initiatives, notamment :
 - améliorer le Plan pour protéger la démocratie canadienne en élargissant le mandat du Groupe de travail sur les MSRE afin que ce dernier surveille les menaces d'ingérence étrangère lors des élections partielles et des courses à la direction des partis reconnus à la Chambre des communes;
 - soutenir l'adoption du projet de loi C-65, *Loi sur la participation électorale*, déposé en mars 2024, qui vise à renforcer et à protéger le système électoral canadien en tant qu'institution démocratique, et qui était en cours d'examen par un comité lorsque le Parlement a été prorogé en janvier 2025;
 - mise en œuvre du Programme de sécurité des candidats dans le but de fournir des services de sécurité aux candidats aux 45^e élections générales en fonction de leurs besoins.
- En plus d'apporter son soutien aux initiatives touchant les politiques, le BCP a aidé le premier ministre et le ministre des Institutions démocratiques à mener à bien le mandat de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux.
- Le BCP a fourni des analyses, des conseils et du soutien spécialisés au premier ministre en ce qui concerne l'efficacité et l'efficience de l'organisation du gouvernement, notamment dans le cadre

de cinq petits et deux grands remaniements ministériels (dont la transition vers le 30^e conseil des ministres), les décisions engageant la prérogative du premier ministre à l'égard de l'appareil gouvernemental, ainsi que l'organisation et la structure des institutions gouvernementales, par exemple pour la création d'un éventail de nouvelles entités et d'organes consultatifs.

- Impact Canada a continué de s'appuyer sur la recherche existante qui montre que la compréhension de la confiance du public à l'égard du gouvernement et de la démocratie canadienne est essentielle à l'atteinte des objectifs des politiques publiques. Impact Canada a continué de faire avancer son Étude sur la confiance, l'information et l'écosystème numérique, au moyen de quatre vagues de sondages en 2024-2025. L'une de ces vagues portait tout particulièrement sur la santé publique, notamment l'effet des facteurs de stress individuels, sociaux et systémiques sur la confiance à l'égard des établissements de santé, tandis que les trois autres constituaient une série d'enquêtes longitudinales portant sur la façon dont les événements survenus lors de la période électorale aux États-Unis ont eu une incidence sur la confiance des Canadiennes et des Canadiens dans les institutions et sur les attitudes à propos de notre propre démocratie et processus électoral.
- Le BCP a fourni des avis, du soutien et des services de coordination pour le renouvellement des relations avec les peuples autochtones, y compris en poursuivant le travail avec les ministères sur les lois, accords et politiques à l'appui de la reconnaissance des droits et d'une autonomie gouvernementale accrue pour faire avancer la réconciliation. Le BCP a travaillé avec Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et Services aux Autochtones Canada (SAC) pour mettre au point le Cadre fédéral-provincial-territorial-autochtone (FPTA) et a coprésidé des réunions trimestrielles du groupe de travail sur les relations FPTA.
- L'organisme a continué de fournir des conseils et de l'aide pour la prise de mesures relativement à la lutte contre les changements climatiques, notamment en favorisant la prise de mesures intégrées et horizontales au sein du BCP et de l'ensemble du gouvernement fédéral pour atteindre une réduction des émissions de 40 % à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et en établissant la voie vers la carboneutralité d'ici 2050.
- Faisant fond sur le succès du Programme de recherche appliquée sur l'action pour le climat au Canada (PRAAC), Impact Canada travaille avec Ressources naturelles Canada, l'Agence canadienne de l'eau et Agriculture et Agroalimentaire Canada pour faire connaître les fonctions de science du comportement et faciliter une mise en œuvre plus efficace du mandat du gouvernement en matière de climat et d'environnement.
 - En 2024-2025, la série continue de sondages nationaux du PRAAC portait sur des sujets émergents liés à l'atténuation des effets des changements climatiques et à l'adaptation (p. ex. énergie et abordabilité, développement de technologies propres, biodiversité). Les résultats de sondages approfondis en ligne, y compris ceux ayant des expériences intégrées (p. ex. messages ou formulation, choix discrets), sur la réduction des risques de feux de forêt, les communications et la mésinformation en matière de changements climatiques et l'étiquetage numérique des produits ont été communiqués aux diverses parties concernées internes et externes. Six études supplémentaires ont été lancées. Elles portaient sur les alertes en cas d'événement météorologique extrême, l'adoption de véhicules à zéro émission et l'étiquetage énergétique à la maison. Les résultats ont été transmis aux ministères.
 - On a continué de faire des progrès relativement aux essais sur le terrain mis en œuvre au moyen de partenariats externes novateurs avec le public, le secteur privé et les organisations sans but lucratif pour mettre à l'essai les avantages réels de solutions

fondées sur la science du comportement. On travaille par exemple à une collecte et à une analyse continues de données tirées d'un essai sur le terrain à grande échelle mené en partenariat avec Toronto Hydro pour tester l'incidence sur le monde réel de messages fondés sur la science du comportement pour accroître l'adoption de thermopompes dans plus de 100 000 foyers de la grande région de Toronto. Les résultats initiaux montrent que les messages les plus efficaces augmentent l'adoption de la thermopompe à une fraction du coût des autres outils stratégiques.

- Le BCP a offert du soutien au Groupe de travail ministériel chargé de l'efficacité réglementaire des projets de croissance propre, y compris pour aider les ministres à rédiger et achever leur plan d'action destiné au public, *Bâtir un avenir propre pour le Canada*. Ce plan d'action présente en détail les mesures concrètes que s'est engagé à prendre le gouvernement du Canada pour améliorer l'efficacité réglementaire et favoriser la croissance propre pour atteindre les objectifs du Canada en matière de climat.
- Le BCP a poursuivi l'opérationnalisation du Bureau de la croissance propre pour accélérer le processus décisionnel relatif aux projets de croissance propre en améliorant la coordination fédérale, en favorisant l'efficacité en matière de règlements et de permis, et en facilitant l'élaboration de modifications législatives à la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Le BCP a diffusé la Directive du Cabinet sur l'efficacité de la réglementation et de la délivrance des permis pour les projets de croissance propre en juillet 2024 dans un but de coordination des efforts fédéraux pour accélérer l'efficacité réglementaire. Des tableaux de bord publics permettant le suivi du processus de délivrance de permis des projets majeurs ont également été publiés en septembre 2024 sur le Registre canadien d'évaluation d'impact, ce qui accroît la transparence. Plus de 25 promoteurs ont participé à l'élaboration de plans de permis détaillés. La Directive a également mené à la mise en place d'une fonction de coordonnateur de la délivrance de permis fédéraux et a officialisé la création d'un comité de sous-ministre chargé du suivi des calendriers et de l'avancement des projets et du signalement des décisions fédérales à venir.

Résultats obtenus : Le Cabinet a reçu des avis de grande qualité

Pour faciliter le travail du Cabinet et de ses comités en 2024-2025, le BCP a présenté des options, propositions et recommandations stratégiques sensées en temps opportun, fondées sur des évaluations, des avis d'expert et les fruits de la collaboration entre les ministères et les organismes. Les analyses, les avis et le soutien du BCP au premier ministre, au Cabinet et aux comités du Cabinet ont permis l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies tenant compte de répercussions horizontales, financières, légales et sociétales dans la création de politiques pour améliorer la vie des Canadiennes et des Canadiens.

En 2024-2025, le BCP a dirigé la formulation d'avis de grande qualité au Cabinet et à ses comités, ou y a participé, en faisant ce qui suit :

- Rédiger les instruments d'avis sur les directives relatives à la prorogation et à l'élection générale, faciliter la prise de décisions éclairées et maintenir l'intégrité des processus gouvernementaux.
- Fournir des conseils au Cabinet et aux comités du Cabinet sur des questions comme la politique étrangère dans l'Arctique, la Stratégie du Canada pour l'Afrique, la crise au Moyen-Orient, le financement relatif au climat et à la nature, et l'enveloppe pour l'aide internationale.
- Faire avancer le programme législatif en aidant le leader du gouvernement à la Chambre des communes avec le dépôt de projets de loi et en guidant les projets de loi jusqu'à la sanction royale (**20** projets de loi du gouvernement ont été déposés, et **10** projets de loi du gouvernement ont reçu la sanction royale), ainsi qu'en formulant des avis relatifs à la procédure au leader du

gouvernement à la Chambre des communes pour faciliter la gestion quotidienne des affaires courantes, des questions de privilèges et des débats sur la procédure à la Chambre des communes.

- Fournir des conseils et des points de vue au premier ministre et au Cabinet par l'entremise du commissaire à la lutte du Canada contre le fentanyl sur la coordination et la mobilisation de tous les ministères et avec ses homologues étrangers et américains sur l'engagement du gouvernement de détecter, de perturber et de démanteler les acteurs du commerce du fentanyl.
- Assurer le suivi des progrès sur la réalisation des principales priorités et des principaux engagements pris auprès des Canadiennes et des Canadiens et élaborer les stratégies de mise en œuvre, y compris l'analyse et la rédaction de documents d'information fondés sur les données, à l'appui d'un processus décisionnel basé sur les faits probants relativement aux politiques internes et externes, et à l'appui de la prise de mesures urgentes.
- Faire le suivi des initiatives ayant des liens interministériels en matière de politique et de mise en œuvre pour fournir une compréhension claire et commune de la mise en œuvre d'initiatives, de cadres et de stratégies pangouvernementaux.
- Favoriser une collaboration et une harmonisation accrues, notamment sur les initiatives essentielles aux réponses du gouvernement aux questions émergentes, comme l'abordabilité du logement, et les changements importants de la réalité économique du Canada découlant de modifications de la dynamique commerciale.
- Maintenir des discussions de collaboration avec les partenaires du gouvernement sur l'élaboration et la distribution de divers types de documents d'information et du Cabinet, ainsi que fournir le soutien connexe, ce qui a permis que l'on mette davantage l'accent sur la mise en œuvre efficace du programme du gouvernement et sur l'obtention de résultats significatifs et axés sur les résultats pour la population.
- Fournir un soutien au Comité des sous-ministres sur la gestion des litiges, en collaboration avec Justice Canada et RCAANC, pour déterminer rapidement les litiges stratégiques qui pourraient avoir des répercussions horizontales.
- Assurer la coordination et la planification des réunions du Cabinet et des comités du Cabinet, y compris les comités du Cabinet chargés des opérations, de la responsabilité, des résultats et de la communication, et le comité du Cabinet chargé des relations entre le Canada et les États-Unis.

Résultats obtenus : Le processus décisionnel du Cabinet est efficace pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement

Le BCP a continué d'offrir du soutien pour le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement. Les efforts du BCP à cet égard comprennent ce qui suit :

- Jouer un rôle clé dans la gestion du programme prospectif du Cabinet et le soutien au premier ministre, au Cabinet et aux ministères pour veiller à ce que le temps du Cabinet soit utilisé de façon efficace et stratégique. Le BCP a également fourni des services administratifs au Cabinet du premier ministre, aux ministres du portefeuille et aux commissions d'enquête, selon les besoins.
- Diriger la tenue des dossiers et la rédaction des comptes rendus de décisions du Cabinet et de ses comités, ainsi que les procès-verbaux de ces entités, et aider le sous-secrétaire, Planification et consultations, à communiquer les résultats des discussions du Cabinet à la communauté des sous-ministres pour assurer une mise en œuvre simple et efficace des décisions du Cabinet.

- Fournir des analyses et des conseils au premier ministre et au Cabinet sur les intentions politiques, les besoins et exigences internes et externes en matière de mise en œuvre et les résultats des propositions de politique sur la vie des Canadiennes et des Canadiens.
- Fournir des lignes directrices pour encourager une approche uniforme dans l'application de résultats tangibles et mesurables et la mise en œuvre d'indicateurs pour les résultats des propositions de politiques, y compris la collecte et l'utilisation de données désagrégées dans la conception de politiques et de programmes et la prestation de services.

Soutien du BCP aux comités du Cabinet en 2024-2025	
388 documents du Cabinet produits	202 Mémoires au Cabinet 186 Présentations ou autres documents
141 réunions du Cabinet et des comités du Cabinet	29 Réunions du Cabinet (43 heures) 32 Réunions sur la reddition de comptes, les résultats et les communications 112 Réunions des comités du Cabinet (164,25 heures) 2 Activités de réflexion du Cabinet
1 609 Décrets	980 Liés aux nominations par le gouverneur en conseil 354 Approuvés par dans le cadre de réunions spéciales d'un comité du Cabinet

Résultats obtenus : Les priorités en matière de renouvellement de la fonction publique sont atteintes

Le BCP a continué d'aider le greffier à remplir sa responsabilité de produire un rapport sur l'état de la fonction publique, ce qui contribue à l'efficacité de la gestion et du renouvellement de la fonction publique. Il faut notamment prêcher par l'exemple en maintenant et en accélérant l'élan relatif à l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale du greffier et l'orientation prospective aux administrateurs généraux; l'avancement d'un dialogue renouvelé sur les valeurs et l'éthique; la poursuite de la mobilisation des employés de toute la fonction publique; et l'appui aux efforts liés à l'adoption de pratiques novatrices dans l'ensemble des organisations.

- Au moyen d'autoévaluations organisationnelles, le BCP a recueilli les données de plus de 90 ministères et organismes afin d'analyser les progrès relatifs à l'avancement du dialogue renouvelé sur les valeurs et l'éthique et l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale. Le BCP a produit deux rapports sommaires fournissant un aperçu des efforts organisationnels et mettant en lumière les pratiques exemplaires.
- En octobre 2024, le BCP, en partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada, a organisé une conférence de deux jours sur les valeurs et l'éthique pour l'ensemble de la fonction publique. Plus de 15 000 personnes par jour y ont participé, dont 25 % en provenance des régions. Plus de 40 cadres supérieurs étaient aussi présents. L'événement a permis le partage de plus de 45 ressources avec les fonctionnaires, dont 20 sont des orientations ou outils nouveaux ou à venir sur l'intelligence artificielle, l'utilisation personnelle des médias sociaux, les conflits d'intérêts et l'évaluation des comportements d'inclusion et de lutte contre le racisme dans la gestion du rendement.

- Le BCP a continué de discuter activement avec les ministères et organismes, les réseaux d'employés, les communautés fonctionnelles et horizontales, les Conseils fédéraux régionaux et les autres parties concernées au moyen de plus de 140 activités de mobilisation et initiatives à l'appui des priorités relatives au renouvellement de la fonction publique, y compris l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale, et de dialogues renouvelés sur les valeurs et l'éthique dans la fonction publique. Un éventail de fonctionnaires occupant divers rôles et différentes fonctions, de tous les niveaux et provenant d'une vaste gamme de communautés et de réseaux ont été mobilisés pour orienter l'approche visant à faire avancer, de façon collaborative, les priorités en matière de renouvellement.
- Le BCP a remis le 32^e rapport annuel au premier ministre sur la fonction publique du Canada, qui précise à la fois l'état de la fonction publique et ses réalisations au fil de 2024-2025.
- Le BCP a continué d'utiliser les structures de gouvernance pour faire avancer les priorités relatives au renouvellement de la fonction publique. On a notamment tenu six réunions du Conseil de gestion et de renouvellement (CGR). Présidé par le greffier du Conseil privé et composé de sous-ministres, le Conseil oriente la gestion stratégique du programme et le renouvellement continu de la fonction publique fédérale.
- Le Secrétariat du renouvellement de la fonction publique et le Secrétariat à l'intelligence artificielle du BCP ont discuté avec le bureau du dirigeant principal des ressources humaines et d'autres organisations pour examiner les cas d'utilisation organisationnelle de l'intelligence artificielle dans le domaine des ressources humaines (p. ex. pour la classification). Cet effort de collaboration visait à relever les possibilités à fort potentiel pour favoriser l'adoption de l'IA dans l'ensemble de la fonction publique afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des activités du gouvernement.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 5 : Aperçu des ressources requises pour « Servir le premier ministre et son Cabinet »

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles (en dollars) et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	143 338 708	138 737 441
Équivalents temps plein	772	748

La [section Finances de l'infographie du BCP dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie du BCP dans l'InfoBase du GC](#) présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

Le BCP a fourni des directives pour encourager l'adoption d'une approche uniforme dans l'application de résultats tangibles et mesurables et la mise en œuvre d'indicateurs pour les résultats des propositions de politiques, y compris la collecte et l'utilisation de données désagrégées dans la conception de politiques et de programmes et la prestation de services. Les conseils sur l'élaboration d'indicateurs et d'outils pour

mesure les progrès comprenaient des références à l'ACS Plus pour aider à améliorer la consignation des résultats, renforcer l'élaboration de politiques et stimuler la mise en œuvre en vue d'atteindre les objectifs visés.

Le BCP a continué de faire avancer l'application des considérations relative à l'ACS Plus dans toutes les sphères d'activités de l'organisme par l'entremise du comité des sous-secrétaires sur l'Analyse comparative entre les sexes Plus et du Comité interministériel de sous-ministres adjoints sur les données désagrégées, coprésidé avec Statistique Canada.

Le BCP a continué de faire le suivi du taux de satisfaction ministériel relativement aux analyses figurant dans les annexes sur l'ACS Plus figurant dans les mémoires au Cabinet tout en cherchant des façons d'améliorer le taux de satisfaction des ministres concernant les annexes en général, en vue de renforcer leur utilité dans le processus décisionnel.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

L'information sur les contributions du BCP au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable peut être consultée sur la page de notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

La responsabilité essentielle « Servir le premier ministre et son Cabinet » est appuyée par les programmes suivants :

- Affaires internationales et sécurité nationale
- Affaires intergouvernementales
- Politiques sociales et économiques
- Résultats, livraison, impact et innovation
- Gouvernance législative et parlementaire
- Planification et opérations du Cabinet
- Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique
- Commissions d'enquête

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour la responsabilité essentielle « Servir le premier ministre et son Cabinet » sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui appuient un ministère dans son travail visant à remplir ses obligations générales et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;

- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par l'organisme pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes. Pour contribuer à l'atteinte des priorités du BCP, les services internes de l'organisme ont poursuivi leurs efforts de modernisation pour offrir des services de façon plus efficace en temps opportun.

Au fil de 2024-2025, le BCP a veillé à une gestion responsable et stratégique des ressources financières, humaines et en matière d'information, d'une façon qui correspond aux priorités organisationnelles et qui offre de la valeur par une utilisation et un suivi efficaces. Les principales initiatives des services internes comprennent ce qui suit :

- Promouvoir et faire avancer la diversité de la main-d'œuvre en communiquant à l'ensemble du personnel les données désagrégées relatives à l'équité en matière d'emploi tous les trimestres et en fournissant des données adaptées à la haute direction pour orienter les décisions en matière d'embauche et accroître la représentation des groupes sous-représentés.
- Le lancement du Programme de développement des leaders en politiques noirs, créé en partenariat avec le Réseau des cadres noirs. Cette initiative vise à s'attaquer à la sous-représentation des employés noirs au sein du groupe Économique et services de sciences sociales (EC), comme on l'a constaté dans les données du BCP sur l'équité en matière d'emploi.
- Le lancement du Plan d'action sur l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme du BCP. Le Plan fait en sorte que le BCP est mesure de favoriser la mise en place d'un milieu de travail plus équitable et inclusif. Les principaux piliers, les mesures et les secteurs d'amélioration prioritaires reflètent un engagement fort à faire avancer l'Appel à l'action et sont solidement ancrés dans les valeurs et l'éthique de la fonction publique, où la responsabilité des dirigeants et des individus demeure au cœur de la réussite du Plan.
- En partenariat avec Services partagés Canada, le BCP a utilisé le projet pilote CANChat comme outil pour promouvoir l'innovation et l'adoption de l'intelligence artificielle, tout en respectant les politiques et lignes directrices de l'utilisation responsable du gouvernement du Canada.
- Des initiatives horizontales, y compris l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale, alors que les organismes centraux (le BCP, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances), se sont associés aux réseaux des employés et ont offert une formation et des activités conjointes pour faire avancer la réconciliation avec les Autochtones dans le but de renforcer l'excellence des politiques et des programmes en matière de service à la population. Au BCP, la Série d'apprentissages sur les questions autochtones et d'autres activités ont été offertes pour accroître la sensibilisation aux répercussions intergénérationnelles négatives des politiques gouvernements sr les communautés autochtones.
- Continué d'élargir son réseau de communication sécurisée au pays et à l'étranger.

- Des améliorations aux processus et aux technologies pour permettre le traitement en temps opportun des demandes présentées au titre de la *Loi sur l'accès à l'information* comprenaient des mesures de préparation initiales pour un nouveau logiciel de suivi et le lancement d'un projet pilote pour simplifier le traitement des demandes; ces deux outils seront disponibles au cours du prochain exercice. Des activités continues de formation et de sensibilisation se sont également poursuivies.
- Au cours de la deuxième année du Plan sur l'accessibilité du BCP, 17 engagements prévus pour 2024-2025 ont été mis en œuvre. Les engagements qui restent le seront au cours de l'année civile 2025.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 6 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 6 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles (en dollars) et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	99 961 878	113 006 748
Équivalents temps plein	582	585

La [section Finances de l'infographie du BCP dans l'InfoBase du GC](#) et [la section Personnel de l'infographie du BCP dans l'InfoBase du GC](#) présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines e ce qui concerne son répertoire des programmes.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Résultats du BCP pour 2024-2025

Tableau 7 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones¹

Comme il est indiqué dans le tableau 7, le BCP a attribué 4,8 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones ² (A)	3 379 676, 46 \$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones ³ (B)	70 942 780,48 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général/administratrice générale (C)	0,00 \$

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones $[A / (B - C) \times 100]$	4,8 %
¹ Aux fins de la cible d'un minimum de 5 % pour 2024-2025, les données présentées dans ce tableau reposent sur la définition d'une entreprise autochtone établie par Services aux Autochtones Canada, comme étant soit une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones; une entreprise qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne. ² Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 \$. ³ Comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 \$.	

Dans son Plan ministériel pour 2024-2025, le BCP prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2024-2025, il aurait attribué 7 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones. Cette estimation était fondée sur les exercices précédents et un engagement fort à non seulement respecter l'engagement de 5 %, mais le dépasser. Les résultats du BCP pour l'exercice 2024-2025 n'atteignent pas la cible de 7 %, ce qui est une conséquence directe de l'attribution de 32 millions de dollars pour un processus concurrentiel pour les services offerts dans le cadre du programme de sécurité des candidats pour la 45^e élection générale, ce qui représente 45,1 % de la valeur totale des marchés du BCP. Si l'on exclut cette initiative, le BCP aurait dépassé sa cible pour 2024-2025 avec un résultat de 8,7 % des marchés attribués à des entreprises autochtones.

Le BCP continuera de s'appuyer sur les marchés réservés facultatifs, d'inviter les entreprises autochtones à participer à ses appels et d'offrir des communications ministérielles pour accroître sa réussite à l'appui de cette priorité du gouvernement.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards chaque année par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement, le BCP a identifié les réductions des dépenses suivantes :

- 2024-2025 : 3 930 000 \$
- 2025-2026 : 5 486 000 \$
- 2026-2027 et exercices suivants : 7 616 000 \$

Au cours de l'exercice 2024-2025, le BCP s'est efforcé de réduire ses dépenses grâce aux mesures suivantes :

- Mettre en œuvre des gains en efficience et créer des économies, y compris par le rajustement à la taille idéale des organisations, notamment par la combinaison de fonctions, en simplifiant les structures de gestion dans le but d'accroître l'efficacité, et en redistribuant la charge de travail lorsque ce processus ne nuit pas à la capacité de l'organisme à mettre en œuvre le programme du gouvernement.
- Recenser et éliminer les autres dépenses discrétionnaires qui ne correspondaient pas directement à la mise en œuvre de la responsabilité essentielle du BCP.
- Réaliser des économies dans les frais généraux dans l'ensemble de l'organisme.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 8 : Dépenses réelles de trois exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau 8 montre l'argent que le BCP a dépensé au cours de chacun des trois derniers exercices pour s'acquitter de sa responsabilité essentielle et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilité essentielle et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Servir le premier ministre et son Cabinet	143 388 708	149 171 993	• 2022-2023 : 127 600 916 • 2023-2024 : 121 482 862 • 2024-2025 : 138 737 441
Services internes	99 961 878	113 777 584	• 2022-2023 : 115 336 240 • 2023-2024 : 122 489 267 • 2024-2025 : 113 006 748
Total partiel	243 350 586	262 949 577	• 2022-2023 : 242 937 156 • 2023-2024 : 243 972 129 • 2024-2025 : 251 744 189

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Responsabilité essentielle

Les dépenses du BCP au titre de sa responsabilité essentielle ont diminué de 6,1 millions de dollars (5 %) entre 2022-2023 et 2023-2024, en raison principalement de la fin des activités de la Commission sur l'état d'urgence le 31 mars 2023 et de l'Enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse le 15 mai 2023. Cette diminution a été partiellement annulée par la création de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions

démocratiques fédéraux le 7 septembre 2023; d'autres ressources destinées à renforcer la capacité de l'organisme et le commerce intérieur; et les ajustements salariaux relatifs aux augmentations de salaire.

Les dépenses ont augmenté de 17,3 millions de dollars (14 %) de 2023-2024 à 2024-2025, ce qui est associé à l'augmentation des dépenses de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux. Cette augmentation a été légèrement annulée par la réduction des dépenses annoncée dans le budget de 2023 et les paiements rétroactifs faits en 2023-2024 relativement à l'augmentation des taux de rémunération.

Les dépenses réelles du BCP au titre de sa responsabilité essentielle en 2024-2025 étaient de 4,7 millions de dollars (3 %) inférieures à ce qui était prévu dans le budget principal des dépenses de 2024-2025. Cela est principalement attribuable aux gains d'efficacité relevés au fil du mandat central de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux.

Services internes

Les dépenses réelles du BCP au titre des services internes ont augmenté de 7,2 millions de dollars (6 %) entre 2022-2023 et 2023-2024, en raison principalement de l'augmentation des salaires et des travaux du rapporteur spécial indépendant.

Les dépenses ont diminué de 9,5 millions de dollars (8 %) de 2023-2024 à 2024-2025. Cette diminution est associée à la fin des travaux du rapporteur spécial indépendant, ainsi que des paiements rétroactifs aux employés faits en 2023-2024 pour l'augmentation des taux de rémunération. Cette diminution a été partiellement annulée par une augmentation des dépenses en 2024-2025 pour améliorer la sécurité au BCP (physique et informatique).

Les dépenses réelles du BCP au titre des services internes en 2024-2025 étaient de 13 millions de dollars (13 %) supérieures à ce qui était inscrit dans le budget principal des dépenses de 2024-2025. Cette situation est principalement attribuable aux investissements dans l'infrastructure des technologies de l'information, des dépenses pour l'amélioration de la sécurité physique et informatique du BCP et des coûts de transition associés aux changements dans la composition du Cabinet.

En 2024-2025, il y a également eu une reclassification de certains programmes uniques au mandat principal du BCP, passant de « services internes » à « responsabilité essentielle » afin de mieux refléter la nature de ces programmes, ce qui a été la principale raison de l'écart entre les services internes et la responsabilité essentielle de 2023-2024 à 2024-2025.

La section Finances de [l'infographie pour le BCP](#) sur l'InfoBase du GC présente des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents.

Tableau 9 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau 9 présente les dépenses prévues du BCP au cours de trois prochains exercices relativement à sa responsabilité essentielle et à ses services internes.

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028
Servir le premier ministre et son Cabinet	176 170 981	120 125 533	114 620 155

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028
Total partiel	176 170 981	120 125 533	114 620 155
Services internes	102 030 532	100 389 291	98 972 975
Total	278 201 513	220 514 824	213 593 130

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Responsabilité essentielle

Les dépenses pour la responsabilité essentielle devraient diminuer de 56 millions de dollars (32 %) en 2026-2027 par rapport à 2025-2026. Cette réduction provient principalement de la fin du financement du programme de sécurité des candidats pendant le processus électoral fédéral et les coûts liés à l'élection ou aux activités après celle-ci. Elle est également attribuable à la mise en œuvre complète des réductions des dépenses annoncées dans le budget de 2023 qui devrait être terminée d'ici 2026-2027, et la fin du financement de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux. De 2026-2027 à 2027-2028, les dépenses devraient diminuer de 5,5 millions de dollars (5 %), principalement en raison de la fin du financement du Plan d'action fédéral pour renforcer le commerce intérieur, du soutien au Bureau de la croissance propre et du renforcement de la capacité ministérielle pour les priorités urgentes.

Services internes

Les dépenses au titre des services internes devraient diminuer de 1,6 million de dollars (2 %) en 2026-2027 par rapport à 2025-2026 en raison des réductions des dépenses annoncées dans le budget de 2023. En 2027-2028, les dépenses devraient diminuer de nouveau de 1,4 million de dollars (1 %) par rapport à 2025-2026 en raison de la réduction des services de soutien internes liés à l'échéance des initiatives mentionnés ci-devant.

La section Finances de [l'infographie pour le BCP](#) sur l'InfoBase du GC présente des renseignements financiers plus détaillés liés à des exercices futurs.

Tableau 10 : Sommaire des dépenses budgétaire brutes réelles (en dollars)

Le tableau 10 fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes pour 2024-2025.

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses brutes réelles 2024-2025	Revenus réels affectés aux dépenses 2024-2025	Dépenses nettes réelles (autorisations utilisées) 2024-2025
Servir le premier ministre et son Cabinet	140 069 491	(1 332 050)	138 737 441
Total partiel	140 069 491	(1 332 050)	138 737 441
Services internes	119 983 129	(6 976 381)	113 006 748
Total	260 052 620	(8 308 431)	251 744 189

Analyse du sommaire des dépenses budgétaire brutes réelles

Les revenus mentionnés comprennent la prestation de la formation sur l'intelligence artificielle et ceux mentionnés à l'alinéa 29.1(2)a) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, y compris la prestation de services de soutien internes, comme la gestion financière, la gestion des ressources humaines, les services de TI et les communications sécurisées pour l'Initiative nationale de leadership.

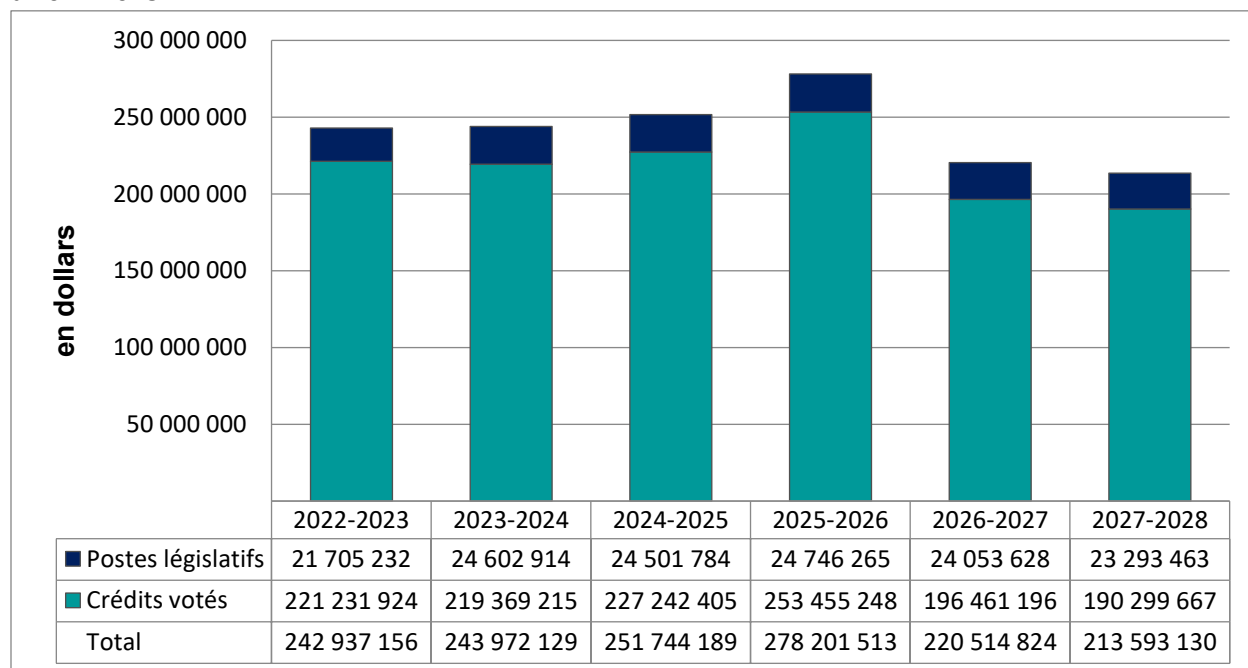
La section Finances de [l'infographie pour le BCP](#) présente des renseignements sur l'harmonisation des dépenses du BCP avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à sa responsabilité essentielle et à ses services internes. Consultez la [page sur les Budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les autorisations de financement.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Version texte du graphique 1

Le graphique 1 comprend les renseignements qui suivent dans un graphique à barres.

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2022-2023	21 705 232 \$	221 231 924 \$	242 937 156 \$
2023-2024	24 602 914 \$	219 369 215 \$	243 972 129 \$
2024-2025	24 501 784 \$	227 242 405 \$	251 744 189 \$
2025-2026	24 746 265 \$	253 455 248 \$	278 201 513 \$

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2026-2027	24 053 628 \$	196 461 196 \$	220 514 824 \$
2027-2028	23 293 463 \$	190 299 667 \$	213 593 130 \$

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Le graphique des tendances des dépenses ministérielles présente les dépenses prévues (postes législatifs et crédits votés) sur six ans, de 2022-2023 à 2027-2028. Les exercices de 2022-2023 à 2024-2025 montrent les dépenses réelles, telles qu'elles figurent dans les comptes publics, tandis que ceux de 2025-2026 à 2027-2028 montrent les dépenses prévues.

Les dépenses ont augmenté de 1 million de dollars (0,4 %) en 2023-2024. Cette augmentation est due aux ajustements à la rémunération découlant des augmentations de salaire, à la création de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux, aux dépenses relatives au rapporteur spécial indépendant et à d'autres ressources destinées à renforcer la capacité de l'organisme et le commerce intérieur. L'augmentation a été en partie compensée par la réduction des dépenses liées à la fin des activités de la Commission d'enquête sur l'état d'urgence le 31 mars 2023 et de l'Enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse le 15 mai 2023.

Les dépenses ont augmenté de 7,8 millions de dollars (3 %) en 2024-2025. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées à la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux et à l'amélioration de la sécurité physique et informatique du BCP. Cette augmentation a été légèrement compensée par la réduction des dépenses après les paiements rétroactifs aux employés versés en 2023-2024 à la suite des augmentations du taux de rémunération, l'achèvement des travaux du rapporteur spécial indépendant en 2023-2024 et les réductions supplémentaires des dépenses annoncées dans le budget de 2023.

Les dépenses prévues en 2025-2026 sont supérieures à celles de 2024-2025 de 26,5 millions de dollars (11 %) en raison des fonds attribués au programme de sécurité des candidats pendant le processus électoral fédéral et les coûts liés à l'élection ou aux activités après celle-ci. Cette augmentation est partiellement compensée par les dépenses prévues inférieures en 2025-2026 en raison de l'achèvement du mandat central de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux le 11 février 2025, des investissements réduits dans l'infrastructure de TI et des réductions des dépenses supplémentaires annoncées dans le budget de 2023.

Les dépenses devraient diminuer de 57,7 millions de dollars (21 %) en 2026-2027. Cette diminution serait principalement attribuable à la fin du financement du programme de sécurité des candidats pendant le processus électoral fédéral et pour les coûts liés à l'élection ou aux activités après celle-ci, la mise en œuvre complète des réductions des dépenses annoncées dans le budget de 2023 et la fin du financement des coûts de clôture associés à la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux après 2025-2026.

En 2027-2028, les dépenses devraient encore diminuer de 6,9 millions de dollars (3 %), principalement en raison de la fin du financement relatif au Plan d'action fédéral pour renforcer le commerce intérieur, au Bureau de la croissance propre et au renforcement de la capacité ministérielle pour les priorités urgentes.

Consultez les [Comptes publics du Canada](#) pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du BCP.

Faits saillants des états financiers

Veuillez consulter les [états financiers du BCP](#) (non audités) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Tableau 11 : État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en dollars)
Le tableau 11 résume les charges et les revenus pour 2024-2025 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats prévus 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	301 097 715	285 906 824	15 190 891
Total des revenus	8 308 431	8 603 639	(295 208)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	292 789 284	277 303 185	15 486 099

Différence entre les résultats réels de 2024-2025 et les résultats attendus pour 2024-2025

Les résultats réels de l'organisme ont dépassé les résultats prévus pour l'exercice 2024-2025 de 15 486 099 \$ en raison des investissements dans l'infrastructure des TI, les dépenses destinées au renforcement de la sécurité physique et informatique du BCP et aux coûts liés à la transition associés à la modification de la composition du Cabinet. D'autres coûts imprévus découlent des montants cumulés plus élevés que prévu pour les services fournis sans frais, les pays de vacances et les avantages sociaux futurs. Ces augmentations ont été partiellement compensées par les gains d'efficacité relevés au fil du mandat central de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2024-2025 proviennent de [l'état des résultats prospectif et les notes de 2024-2025](#) du BCP.

Tableau 12 : État condensé des résultats (non audité) pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025 (en dollars)

Le tableau 12 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats réels 2023-2024	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des charges	301 097 715	292 724 288	8 373 427
Total des revenus	8 308 431	7 580 073	728 358
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	292 789 284	285 144 215	7 645 069

Différence entre les résultats réels de 2023-2024 et les résultats réels de 2024-2025

Le coût d'opération net réel de l'organisme avant le financement gouvernemental et les transferts pour 2024-2025 a augmenté de 7 645 069 \$ par rapport à 2023-2024. Cette augmentation est principalement due à une hausse des dépenses pour la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux et aux mesures prises pour améliorer la sécurité physique et informatique du BCP. L'augmentation a été légèrement compensée par une réduction des dépenses suivant les paiements rétroactifs aux employés en 2023-2024 en raison des augmentations des taux de rémunération, de l'achèvement des travaux du rapport spécial indépendant en 2023-2024 et à la réduction des dépenses annoncée dans le budget de 2023.

Tableau 13 : État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 13 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passifs) et de ses ressources disponibles (actifs), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des passifs nets	54 620 646	49 819 766	4 800 880
Total des actifs financiers nets	36 320 258	32 851 200	3 469 058
Dette nette de l'organisme	18 300 388	16 968 566	1 331 822
Total des actifs non financiers	26 298 876	27 356 912	(1 058 036)
Situation financière nette de l'organisme	7 998 488	10 388 346	(2 380 858)

Analyse du passif et de l'actif de l'organisme depuis le dernier exercice fiscal

En 2024-2025, le passif net de l'organisme a augmenté de 4 800 880 \$. Cette augmentation est principalement attribuable à des passifs comptabilisés accrus, lesquels découlent d'un décalage de temps dans le traitement des coûts liés à la transition associés aux changements à la composition du Cabinet. Le total des actifs financiers et non financiers en 2024-2025 s'élevait à 62 619 134 \$, ce qui reflète une augmentation de 2 411 022 \$ par rapport à 2023-2024. Cette variance est attribuée à une diminution des nouvelles acquisitions en immobilisations, aux comptes débiteurs et aux dépenses déjà payées, et est partiellement contrebalancée par une augmentation des sommes à recevoir du Trésor.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-23 à 2027-28.

Tableau 14 : Ressources humaines réelles pour la responsabilité essentielle et les services internes

Le tableau 14 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées à la responsabilité essentielle et aux services internes du BCP pour les trois derniers exercices.

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024	Équivalents temps plein réels 2024-2025
Servir le premier ministre et son Cabinet	673	682	748
Total partiel	673	682	748
Services internes	662	664	585
Total	1335	1346	1333

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Responsabilité essentielle

L'augmentation des équivalents temps plein (ETP) dans la responsabilité essentielle de 2022-2023 à 2024-2025 est associée à la création de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux et du Bureau de la croissance propre, ainsi que de l'augmentation des ressources destinées à renforcer le commerce intérieur, à soutenir le Conseil de sécurité nationale et aux efforts en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et de lutte contre le racisme.

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une diminution des ETP à la suite de l'achèvement des travaux de la Commission sur l'état d'urgence le 31 mars 2023 et de l'Enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle Écosse le 15 mai 2023, ainsi que des réductions des dépenses annoncées dans le budget de 2023.

Services internes

La diminution des ETP dans les services internes entre 2022-2023 et 2024-2025 est associée à la suite des réductions des dépenses annoncées dans le budget de 2023, ce qui a été partiellement contrebalancé par une augmentation des ETP pour fournir du soutien administratif à la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux.

En 2024-2025, il y a également eu une reclassification de certains programmes uniques au mandat principal du BCP, passant de « services internes » à « responsabilité essentielle » afin de mieux refléter la nature de ces programmes, ce qui a été la principale raison de l'écart entre les services internes et la responsabilité essentielle de 2023-2024 à 2024-2025.

Tableau 15 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes

Le tableau 15 présente les équivalents temps plein prévus pour la responsabilité essentielle et les services internes du BCP au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Servir le premier ministre et son Cabinet	760	730	704
Total partiel	760	730	704

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Services internes	576	576	576
Total	1336	1306	1280

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Responsabilité essentielle

La diminution totale de 56 ETP prévus de 2024-2025 à 2027-2028 pour la « responsabilité essentielle » découle de l'élimination progressive du programme de sécurité des candidats pendant le processus électoral fédéral et des coûts liés à l'élection ou aux activités après celle-ci, de l'augmentation de la capacité à gérer les priorités urgentes, du renforcement du commerce intérieur, de l'appui au Bureau de la croissance propre et aux travaux liés à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à la lutte contre le racisme, en plus des réductions des dépenses annoncées dans le budget de 2023. Par ailleurs, en 2025-2026, on prévoit une réduction des ETP après l'achèvement du mandat central de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux.

Services internes

Le nombre d'ETP prévu pour les services interne devrait demeurer stable entre 2025-2026 et 2027-2028.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du BCP :

- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil de l'organisme

Ministres de tutelle :

Le très honorable Mark Carney, premier ministre du Canada

L'honorable Dominic LeBlanc, Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne

L'honorable Steven MacKinnon, ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes

Administrateur général : Michael Sabia, Greffier du Conseil privé et secrétaire au Cabinet

Portefeuille ministériel : Bureau du Conseil privé

Instrument habilitant : Décret C.P. 1940-1121

Année de constitution ou de création : 1867

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks, bureau 1000
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0A3

Numéro de téléphone : 613-957-5153 (9 h – 17 h, HNE)

Adresse courriel : info@pco-bcp.gc.ca

Sites Web :

Bureau du Conseil privé – site Web : <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive.html>

Greffier du Conseil privé – site Web : <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/organisation/greffier.html>

Compte X (Twitter) : Greffier du Conseil privé - <https://x.com/ConseilpriveCA>

Définitions

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et aux initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons d'être plus réceptif et inclusif ainsi que les méthodes permettant de prévoir et d'atténuer les obstacles potentiels à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif, mesurable, qu'un ministère, un programme ou une initiative envisage d'atteindre dans un délai déterminé.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Dépenses et recettes nettes liées aux prêts, aux placements et aux avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone (Indigenous business)

Dans le cas d'un rapport sur les résultats ministériels, il s'agit de toute entité qui répond aux critères de Services aux Autochtones Canada, à savoir être détenue et gérée par des aînés, des conseils de bande et des conseils tribaux, être inscrite dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#) ou être inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires de traités modernes.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre des heures de travail d'un employé divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, un employé qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative qui évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les produits ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative qui évalue les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Un programme, un projet ou une autre initiative dans le cadre desquels deux ou plusieurs ministères fédéraux reçoivent des fonds pour travailler conjointement pour atteindre un résultat commun généralement lié à une priorité gouvernementale, et dans le cadre duquel les ministres concernés conviennent de le désigner comme horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment celle imposée au ministère responsable de rendre compte des résultats ministériels et des dépenses regroupés.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport qui décrit les activités prévues et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan, projet ou activité sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government priorities)

Dans le rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le [discours du Trône de 2025](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Ce qu'un ministère a fait en utilisant ses ressources pour atteindre ses résultats, dans quelle mesure ces résultats correspondent aux objectifs du ministère et dans quelle mesure les leçons apprises ont été déterminées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Une liste qui recense tous les programmes du ministère et les ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à la réalisation de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un produit lié aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat de haut niveau lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.